



## **PROCES-VERBAL du Bureau Communautaire Séance du 31 mai 2023**

### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- En exercice : 14
- Présents : 8
- Total des votants : 8

L'An deux mille vingt-trois, le trente-et-un du mois de mai à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le mercredi 24 mai 2023.

PRESENTS :

- GIRARD Serge, Président,
- DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président,
- GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente,
- NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président,
- VANDERMEERSCH Aldric, 8<sup>ème</sup> Vice-Président,
- ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau,
- SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau,
- PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau,

EXCUSES : CARLIERE Frédéric, 1<sup>er</sup> Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

- Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services,
- Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie,

Formant la majorité des membres en exercice.

# Le Bureau communautaire

L'ordre du jour est le suivant :

- Lancement d'un diagnostic de territoire dans le cadre de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- Rudologie - Lancement d'une étude sur les biodéchets ;
- Approbation du projet de renouvellement de l'éclairage public de la Gendarmerie de Goderville – Partenariat avec SDE76,
- Délibération autorisant le Président à lancer et signer le marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du château d'eau d'Angerville-Bailleul ainsi qu'à solliciter les subventions subséquentes.

## 1. Lancement d'un diagnostic de territoire dans le cadre de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Après lecture de la délibération,

Pour donner suite aux échanges avec la CAF, la modification suivante est apportée au projet de délibération :  
« Le coût de la prestation est de 25 630,44 € TTC. La CAF peut participer financièrement à hauteur de ~~80%~~ **7 500 € maximum** ».

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser le lancement du diagnostic de territoire dans le cadre de la petite enfance et de l'enfance jeunesse, d'autoriser le Président à signer les bon de commande et devis, à intervenir avec le prestataire conseil en stratégie PWC, pour un montant de 25 630,44 € TTC ainsi qu'à solliciter les subventions auprès de la Caf et de tout autre financeur, d'autoriser Monsieur le Président à prendre et signer tout autre acte nécessaire à l'exécution de la délibération et d'inscrire les dépenses et les recettes correspondantes au budget.

## 2. Rudologie - Lancement d'une étude sur les biodéchets

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Président à signer le bon de commande et devis de d'un montant de 25 630,44 € TTC, d'approuver et d'inscrire cette dépense au budget Collecte et Traitement des déchets et d'autoriser Monsieur le Président à prendre et signer tout autre acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 3. Approbation du projet de renouvellement de l'éclairage public de la Gendarmerie de Goderville – Partenariat avec SDE76

Après lecture de la délibération,

## Eclairage public

- Remplacement des mâts et de lanternes existantes par des ensembles Leds selon l'étude d'éclairage pré-établie en place pour place.

Nature des travaux	Montant des travaux	Participation du SDE76		Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)	
<b>Eclairage public</b>					
EP éligible à la MDE	5 505,50 €	80 %	4 404,40 €	20 %	1 101,10 €
EP Hors MDE	16 339,05 €	65 %	10 620,38 €	35 %	5 718,67 €
Non Subventionnable HT	0,00 €	0 %	0,00 €	100 %	0,00 €
TVA	4 368,91 €	0 %	0,00 €	100 %	4 368,91 €
<b>TOTAL TTC</b>			<b>15 024,78 €</b>		<b>11 188,68 €</b>

MDE: Programme de Maitrise de la Demande d'Energie qui regroupe l'ensemble des travaux sur un réseau d'éclairage public existant et qui permet de réduire la consommation d'énergie électrique

## Financement global de l'opération

Participation du SDE76**	Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)
15 024,78 €	11 188,68 €

<b>Montant total de l'opération TTC</b>	<b>26 213,46 €</b>
---	--------------------

\*\* La participation du SDE76 comprend le concours du Conseil Départemental qui met une partie du produit de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité à sa disposition.

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'adopter le projet détaillé ci-dessus, d'inscrire la dépense d'investissement au budget communautaire de l'année 2023 pour un montant de 11 188.68€ TTC, de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

- Délibération autorisant le Président à lancer et signer le marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du château d'eau d'Angerville-Bailleul ainsi qu'à solliciter les subventions subséquentes**

Après lecture de la délibération,

A l'unanimité,

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Président à lancer le marché de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du château d'eau d'Angerville Bailleul, à retenir l'offre le candidat le mieux-disant et à signer le marché correspondant, à solliciter les subventions auprès des financeurs, à prendre et signer tout autre acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à imputer les dépenses et recettes correspondantes au budget Eau potable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président  
M. GIRARD Serge

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE